

AUX MÉDECINS DE FAMILLE, URGENTOLOGUES, PÉDIATRES, INTERNISTES, MICROBIOLOGISTES-INFECTIOLOGUES, DERMATOLOGUES, NEUROLOGUES, RHUMATOLOGUES, CARDIOLOGUES, OPHTALMOLOGISTES ET INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES DE PREMIÈRE LIGNE PRATIQUANT EN MONTÉRÉGIE

### La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie

En 2018, il y a eu 98 cas humains déclarés de maladie de Lyme dans la région comparativement à 102 cas en 2017 en Montérégie. Près de 88 % des cas ont été acquis dans la région. En 2019, tout le territoire de la Montérégie est maintenant à risque élevé d'exposition aux tiques.



La mise à jour de la [carte interactive](#) de la Montérégie illustre trois éléments : le niveau de risque d'exposition aux tiques, l'indication de la prophylaxie post-exposition (PPE) et l'utilité de l'analyse de la tique.

### NOUVEAUTÉS 2019

L'institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) a publié **des recommandations, des outils et des documents de référence** concernant [la prophylaxie post-exposition](#), [le diagnostic et le traitement](#) de la maladie de Lyme<sup>1</sup>.  
[L'ordonnance collective](#) pour l'initiation d'une PPE visant tous les pharmaciens communautaires de la Montérégie a été harmonisée au [protocole médical national](#) de l'INESSS.

### RECOMMANDATIONS DE LA MONTÉRÉGIE

- 1. Envisager une PPE lors d'une piqûre de tique** ([outil d'aide à la décision PPE](#) et [protocole médical national](#) – INESSS<sup>2</sup>)
  - Envisager une PPE pour les personnes de tout âge piquées durant plus de 24 heures par une tique acquise dans les municipalités visées<sup>3</sup> ([liste des secteurs géographiques du Québec visés](#)) et qui sont asymptomatiques;
  - Offrir la PPE dans le cadre d'un processus de décision partagée entre le patient et le professionnel de la santé concernant les différentes options ([outil clinique Dialogue avec votre patient](#)).
- 2. Recommander la surveillance des symptômes évocateurs de la maladie de Lyme durant un an**

Les symptômes précoces peuvent apparaître dans un délai de 30 jours après la piqûre d'une tique et ceux plus tardifs au courant de l'année suivante ([feuille de suivi](#)).
- 3. Demander l'analyse de la tique à des fins épidémiologiques**
  - L'identification de la tique et la recherche du *Borrelia* ne sont pas nécessaires à des fins cliniques;
  - L'analyse de la tique est utile uniquement dans un but de surveillance épidémiologique, principalement lorsque la tique provient d'une [municipalité non endémique \(carte\)](#). Remplir le [formulaire](#) et acheminer l'échantillon vers le laboratoire de votre établissement.

<sup>1</sup> Les guides et les outils sont disponibles sur les applications de l'INESSS dans Google Play et App Store.

<sup>2</sup> Utiliser un autre navigateur qu'Internet Explorer de Microsoft pour les documents liés.

<sup>3</sup> Municipalités situées dans plusieurs municipalités des RSS de la Montérégie, de l'Estrie, de la Mauricie-Centre-du-Québec et de l'Outaouais au Québec, sans oublier les secteurs endémiques connus ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

#### 4. Penser au diagnostic de maladie de Lyme

- Consulter l'[outil d'aide au diagnostic \(INESSS\)](#) de la maladie de Lyme aux stades localisés et disséminés pour :
  - Savoir comment établir le diagnostic de maladie de Lyme;
  - Connaître les indications de la sérologie;
- Les tests sérologiques sont indiqués aux stades disséminés de la maladie; ils servent à compléter le tableau clinique et doivent être interprétés en fonction de celui-ci;
- Sur la requête de sérologie, préciser :
  - La date d'apparition des premières manifestations cliniques et leur nature;
  - La possibilité d'une exposition en Europe ou en Asie.
- Un syndrome fébrile aigu et accompagné d'anomalies hématologiques ou hépatiques peut orienter vers d'autres agents pathogènes transmis par des tiques, notamment l'*Anaplasma phagocytophilum* et le *Borrelia miyamotoi*, présents en Montérégie ([Autres maladies transmises par les tiques](#)).

#### 5. Traiter la maladie de Lyme

- Consulter les [guides d'usage optimal](#) (GUO) en antibiothérapie [adulte](#) et [enfant](#) de l'INESSS;
- La conduite thérapeutique (choix de l'antibiotique, posologie, durée du traitement) dépend de l'âge et des atteintes présentes, d'où l'importance de procéder à examen physique complet, incluant un examen neurologique;
- Maladie disséminée : une consultation avec un microbiologiste-infectiologue ou d'autres spécialistes est souvent indiquée;
- La sérologie n'est pas indiquée pour suivre l'évolution de la maladie. Les IgG persistent longtemps, même après un traitement adéquat et efficace;
- Remettre la [feuille de suivi](#) au patient;
- La maladie aiguë ne confère aucune immunité. Un même individu peut donc développer la maladie plusieurs fois d'où l'importance de transmettre l'information sur les [mesures de prévention aux patients](#).

#### DÉCLARER À LA SANTÉ PUBLIQUE

- **Médecins** : Déclarer tous les cas, y compris les cas d'érythèmes migrants sans sérologie car la maladie fait l'objet de surveillance épidémiologique et de biovigilance.
- **Laboratoires** : Déclarer des résultats des Line Blot IgM ou Western Blot IgG positifs pour la maladie de Lyme.

**Par téléphone (durant les heures ouvrables)** : 450 928-3231 ou 1 800 265-6213.

**Par télécopieur** : Transmettre le [formulaire de déclaration spécifique](#) au 450 928-3023.

*Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être utilisés par le public.*

#### RESSOURCES

- [MaladiedeLymeMonteregie.com](http://MaladiedeLymeMonteregie.com) (et lien avec la section extranet *Professionnels*);
- <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/zoonose/index.fr.html> à la section *Maladie de Lyme*;
- Mots-clés suggérés dans le moteur de recherche : extranet zoonoses Montérégie